

LA SITUATION DES DIPLÔMÉS VAUDOIS DU SECONDAIRE II.

Enquête 18 mois après l'obtention de leur titre (volée 2009)

KARIN BACHMANN HUNZIKER ET SYLVIE LEUENBERGER ZANETTA

N°3 / Janvier 2014

NOTE DE RECHERCHE

L'intérêt porté à la problématique de la transition s'est développé suite au constat selon lequel le passage à la vie active devient de plus en plus difficile pour de nombreux jeunes. En effet, dans le canton de Vaud, près d'un quart d'entre eux se trouvent sans solution de formation à la fin de leur scolarité obligatoire et les difficultés d'insertion professionnelle ne sont pas rares avec un taux de chômage deux fois plus élevé que la moyenne nationale chez les jeunes de 15 à 24 ans.

Ce constat, associé à d'importantes évolutions des réalités sociales ou économiques, ont impulsé de profondes modifications des modalités de formation au-delà de la scolarité obligatoire. Pour les jeunes en difficulté lors du premier seuil de la transition, ont été mises en œuvre des solutions dites « transitoires » destinées à favoriser l'accès aux formations certifiantes du secondaire II. Quant au paysage des formations du secondaire supérieur, il s'est considérablement complexifié, notamment du fait de la création de passerelles destinées à favoriser l'accès aux formations de niveau tertiaire.

Cette recherche porte sur le deuxième type de transition et poursuit deux objectifs principaux. Il s'agit, d'une part, de décrire la situation des jeunes diplômés du secondaire II 18 mois après l'obtention de leur titre ; et, d'autre part, d'identifier les types de transition à l'œuvre dans leur parcours vers l'insertion sur le

marché du travail ou les formations du degré tertiaire (encadré).

Présentation de l'enquête

Un échantillon de 4230 personnes a été constitué parmi les 6727 jeunes ayant obtenu en juin 2009 l'un des titres suivants :

- Un certificat fédéral de capacité (CFC)
- Une attestation de formation professionnelle (AFP)
- Une attestation de formation élémentaire (AFE)
- Une maturité gymnasiale (MG)
- Un certificat de culture générale ou un diplôme de commerce (ECGC)
- Un certificat d'examen complémentaire de la passerelle DUBS (DUBS)

Un questionnaire, envoyé à domicile, a permis de renseigner les thématiques suivantes :

- La situation actuelle (emploi, formation, autre activité)
- Le type de transition entre l'obtention du titre en juin 2009 et la situation actuelle
- Le degré de satisfaction par rapport à la situation
- La perception de l'avenir sur un plan professionnel

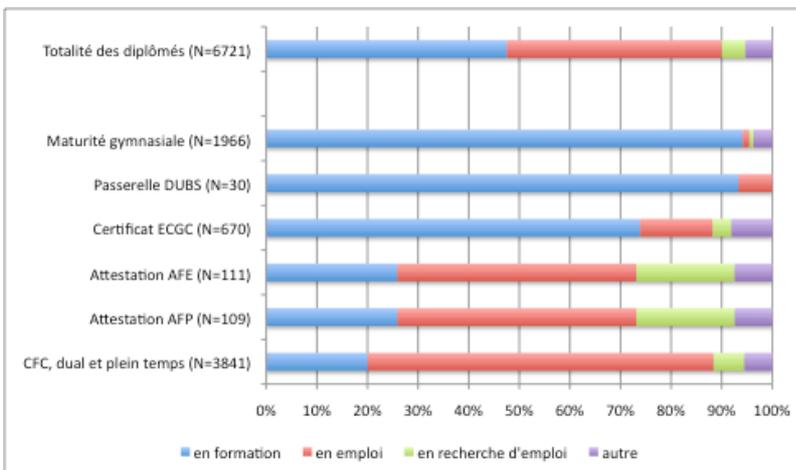
Globalement, le taux de réponse s'élève à 53.3 %. Les résultats ont été redressés au moyen d'un score de pondération afin de correspondre à la population de référence.

Quelle est la situation des jeunes 18 mois après l'obtention d'un titre du secondaire II ?

Les deux situations les plus fréquentes en décembre 2010 sont la formation (près de 50 % des jeunes, en bleu dans le graphique 1) et l'emploi (un peu plus de 40%, en rouge) ; certains jeunes, nettement moins nombreux, sont à la recherche d'un emploi (près de 5%, en vert) ou vivent une situation autre (service militaire, séjour linguistique, stages, etc.) (environ 5%, en violet). La situation évoquée dépend du titre obtenu.

Les titulaires du certificat de l'examen complémentaire de la passerelle DUBS et de la maturité gymnasiale

Graphique 1 : Situation des diplômés de juin 2009 en Décembre 2010



se situent clairement dans une perspective de poursuite de la formation ; plus de 90% d'entre eux se trouvent dans cette situation. C'est aussi le cas, mais dans une proportion plus faible, des titulaires d'un certificat de culture générale ou d'un diplôme de commerce (près de 75% des jeunes). Les détenteurs d'un titre de la formation professionnelle (AFP, AFE, CFC) rejoignent plus fréquemment le marché du travail, ce qui peut être considéré comme un parcours « standard » pour une telle filière : la proportion des jeunes concernés se situe entre 55 et 70% selon le diplôme.

Un groupe de jeunes qui ne sont ni en formation ni en emploi est observable principalement dans les filières professionnelles. C'est lorsque que le niveau de certification est le moins élevé que cette proportion est la plus importante (10% pour les CFC et 25% pour les AFE et AFP). De telles situations sont en revanche peu fréquentes, voire inexistantes, après une maturité gymnasiale et après l'examen complémentaire DUBS.

Quels sont les parcours de transition vers la formation ou l'emploi ?

La transition vers la formation s'effectue, pour un peu plus de la moitié des jeunes (51.7%), de manière directe, ce qui signifie, à l'inverse, que la voie vers la formation est indirecte pour 45% d'entre eux. Des différences existent selon le titre obtenu. La proportion de transition directe vers la formation est la plus grande chez les titulaires d'une AFP (environ 80%). La proportion de transitions indirectes est la plus importante chez les détenteurs d'une AFE, d'un CFC ou d'un diplôme ou certificat de l'ECGC (entre 55 et 59%).

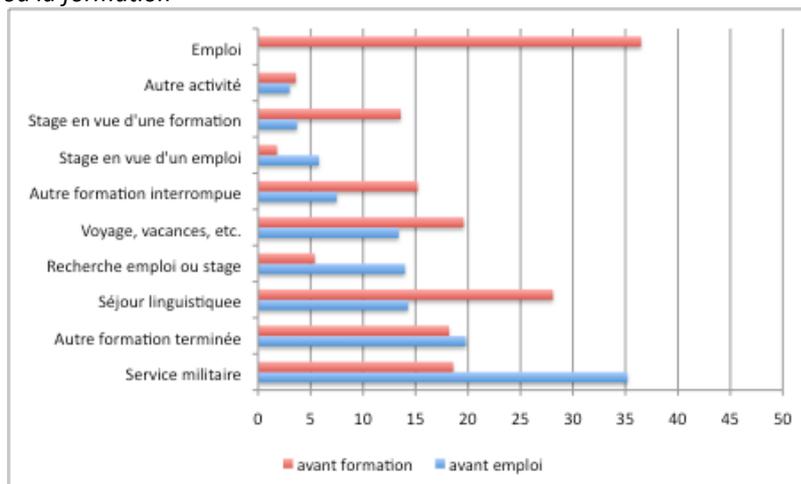
Les transitions directes vers l'emploi sont proportionnellement plus nombreuses que celles vers la formation dans la mesure où elles concernent globalement un peu plus de 70% des jeunes. Comme précédemment, une différence existe selon le titre obtenu. Les jeunes en possession d'un titre de la formation professionnelle (CFC, AFP et AFE) effectuent plus fréquemment une transition directe vers l'emploi (plus de 60%). C'est nettement moins le cas pour les diplômés de l'ECGC (43.5%).

Les jeunes ayant effectué une transition indirecte vers la formation ou l'emploi ont réalisé, durant cet intervalle, différentes activités dont les fréquences sont présentées dans le graphique 2

Avant l'emploi, l'activité la plus fréquente pour les hommes est le service militaire ou civil : 35% des jeunes le mentionnent. Un cinquième des jeunes, ou un peu moins, ont entrepris et terminé une formation, effectué un séjour linguistique, sont partis en vacances ou en voyage, ou ont consacré du temps à la recherche d'un stage ou d'un emploi. Et pas loin de 10% ont commencé une formation sans la mener à terme. Les autres activités (stage en vue d'un emploi ou d'une formation, travail rémunéré, etc.) sont moins fréquentes.

Avant la formation, les activités les plus fréquemment mentionnées sont le travail rémunéré (un peu plus de 35% des jeunes) et le séjour linguistique (près de 28%) ; le service militaire ou civil, l'achèvement d'une formation ou encore la réalisation d'un voyage (ou plus simplement le fait de s'accorder des vacances) concernent pas loin d'un cinquième des jeunes alors que près de 15% ont réalisé un stage en vue d'une formation ou entrepris une formation qu'ils ont interrompue.

Graphique 2 : Activités menées en cas de transition indirecte à l'emploi ou la formation



C'est particulièrement le cas pour les titulaires d'une maturité gymnasiale (83%) et d'un certificat ECGC (89.5%), mais un peu moins pour les détenteurs d'un titre professionnel (65.3%).

Qu'en est-il des jeunes qui ne sont ni en formation, ni en emploi ?

En décembre 2010, près d'un dixième des jeunes ne sont ni en formation, ni en emploi. Ils sont principalement à la recherche d'un emploi (près de la moitié des jeunes concernés, surtout chez les détenteurs d'un titre professionnel), ou effectuant leur service militaire ou civil (un quart des jeunes).

Quelle évaluation les jeunes font-ils de leur situation actuelle ?

Les détenteurs d'un titre professionnel apprécient plutôt positivement leur situation professionnelle. En effet, pas loin de 9 jeunes sur 10 pensent que leur emploi correspond tout à fait ou en partie à la formation qu'ils ont suivie. Et la plupart d'entre eux (69.5%) estiment que le niveau d'exigences de la formation est en rapport avec celui de leur emploi actuel. Ces observations sont aussi valables pour les titulaires d'un certificat ECGC, mais leur appréciation est globalement moins positive. Si un peu plus de 70% des jeunes considèrent que leur emploi correspond tout à fait ou en partie à leur formation, 21.7% pensent que ce n'est pas le cas. En ce qui concerne la comparaison des exigences de la formation et de celles de l'emploi, un peu plus de la moitié des jeunes estiment qu'il y a correspondance entre les deux ; un cinquième d'entre eux ne voient aucune correspondance (21.5%) et un dixième se décrivent comme sur-qualifiés (11.5%).

Les jeunes en emploi se montrent globalement satisfaits de leur situation. Cela est particulièrement vrai pour le contenu de l'emploi et les horaires alors que la satisfaction exprimée pour les perspectives de carrières et la rémunération est un peu moins élevée. Sur ces deux derniers points, les détenteurs d'un titre professionnel se montrent moins satisfaits que les détenteurs d'un certificat ECGC.

Les jeunes en formation apprécient positivement différents aspects relatifs à leur formation actuelle. Au moins 90% (mais parfois plus) d'entre eux se disent tout à fait ou plutôt satisfaits du choix ou du contenu de leur formation ainsi que des possibilités de poursuite des études ou de celles liées à l'emploi.

Ils se montrent plutôt sûrs de pouvoir exercer plus tard un métier en rapport avec leur formation.

Entre juin 2009 et décembre 2010, plus de la moitié de ces jeunes ont exercé un emploi, un quart ont effectué leur service militaire ou civil et un peu plus d'un cinquième ont recherché un emploi ou un stage. Le type d'activité menée est lié au diplôme initial : par exemple, l'emploi est plus fréquent chez les titulaires d'un CFC alors que le service militaire (ou civil) l'est davantage chez les détenteurs d'une maturité gymnasiale.

Le chômage a particulièrement touché cette catégorie de jeunes puisque près de deux tiers d'entre eux y ont été confrontés à un moment donné entre juin 2009 et décembre 2010. C'est davantage le cas pour les titulaires d'un diplôme professionnel, surtout lorsque la formation est moins exigeante. Si pour la plupart des jeunes (67%), le chômage ne s'est pas prolongé au-delà de six mois, il a globalement duré plus longtemps pour les détenteurs d'une AFP ou d'une AFE.

En conclusion

L'enquête sur les diplômés du secondaire II avait pour objectif de connaître leur situation 18 mois après avoir obtenu leur titre et de mettre en évidence le type de transition qu'ils avaient effectué. Trois constats principaux émergent des résultats.

Tout d'abord, la grande majorité des jeunes suivent des parcours relativement « typiques », c'est-à-dire vers l'emploi après une formation professionnelle ou vers les études de niveau tertiaire après une maturité gymnasiale. Les titres de l'École de culture générale et de commerce obéissent davantage à une logique de double marché permettant les deux voies. Toutefois, il apparaît aussi qu'une proportion non négligeable de jeunes effectuent des parcours plus « atypiques », par exemple en rejoignant le marché du travail après une maturité gymnasiale, en poursuivant une formation

après une formation professionnelle ou en bifurquant momentanément vers d'autres activités.

Ensuite, la discontinuité entre l'acquisition du titre du secondaire II et la situation mentionnée 18 mois plus tard est fréquente. En effet, seule la moitié des jeunes effectuent une transition directe vers l'emploi ou la formation alors que les autres ont profité de cette période pour mettre en œuvre toute sorte d'activités. Pour certains, il s'agit alors d'une période de questionnement à propos du projet de formation. Pour d'autres jeunes, les moins bien formés, cette discontinuité est plutôt à mettre en lien avec des difficultés d'insertion sur le marché de l'emploi, comme en témoigne la présence d'activités liées à l'insertion.

Enfin, s'il apparaît que les jeunes insérés sur le marché du travail ou poursuivant une formation sont globalement satisfaits de leur situation, il existe un nombre non négligeable de diplômés qui rencontrent des difficultés sur ce plan. L'expérience du chômage est mentionnée par un tiers des jeunes ; cependant, dans le groupe de ceux qui ne sont ni en formation, ni en

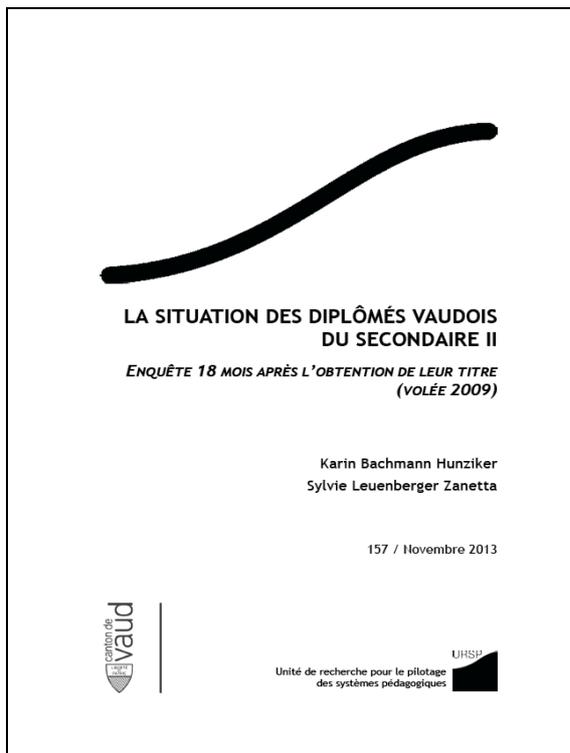
emploi au moment de l'enquête, il touche près de deux tiers d'entre eux. Le taux de chômage est lié au niveau de formation dans la mesure où moins le niveau de formation est élevé, plus la proportion de jeunes touchés par le chômage est importante.

En conclusion, l'ensemble des résultats de cette recherche montre que la période de la transition est loin d'être achevée 18 mois après avoir obtenu un titre du secondaire II. En témoigne l'importance du nombre de jeunes encore en formation et la fréquence des situations non stabilisées, tant en emploi qu'en formation.

Bibliographie

Bachmann Hunziker, K. (2007). *Profils, attentes et projets des jeunes en situation de transition vers une formation professionnelle*. Lausanne : URSP 07.4

Bachmann Hunziker, K. & Leuenberger Zanetta S. (2013). *La situation des diplômés vaudois du secondaire II. Enquête 18 mois après l'obtention de leur titre (volée 2009)*. Lausanne : URSP 157



Pour en savoir plus

Le rapport complet intitulé « La situation des diplômés vaudois du secondaire II. Enquête 18 mois après l'obtention de leur titre (volée 2009) » est en libre accès sur le site :

www.vd.ch/fr/autorites/departements/dfjc/ursp

Le rapport en version papier peut être commandé à l'adresse suivante : URSP, Rue de Lausanne 60, 1020 Renens.